

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
DU VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation  
14.02.2013  
Date d'affichage  
14.02.2013

Nombre de délégués

Titulaires	41
Suppléants	6
Pouvoirs	2
Votants	49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille treize le vingt février à 20h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au foyer rural de Moul, sous la présidence de M. Xavier PICHON, Président.

Etaient présents : MM. Xavier PICHON, Claude FOUCHER, Mme Marie-Françoise ISABEL, MM. Eric MARGERIE, Patrice MARTIN, Jean-Pierre OLIVIER, Philippe PESQUEREL, Jean-Louis JARDIN, Alain LE FOLL, Amand CHOQUET, Michel COMBE, Dominique DELIVET, Michel LE MESLE, Jacques-Yves OUIIN, Mme Brigitte TRIBOUILLARD, MM. Michel LAINE, André POIDEVIN, Noël DRIEU (délégué suppléant), Mme Françoise JEANNE, Mme Stéphanie LACAM (déléguée suppléante), MM. Marc BREZOT, Marc DIESNY, Yves-Marie LONCLE (délégué suppléant), Mme Sophie de GIBON, Mme Nathalie DESVERONNIERES, MM. Philippe GRAND, Jean-Michel MARCHAND, Mme Carole OUINE, MM. Daniel JAMONT, Yves BLANCHARD, Mme Nadine COFFIN (délégué suppléant), M. Louis de LESQUEN, Mme Bernadette JEAN, M. Claude BARTHELEMY, Mme Régine ENEE, M. Jean GERAUD, Mme Nathalie STALLIN (déléguée suppléante), M. Alain KERAUTRET, Mme Yvette PICHARD, M. Daniel BUISSON, Mme Nicolle MAUVAIS, M. Patrick DUVAL, Mme Hélène GIBEAU, M. Patrick LEVAVASSEUR (délégué suppléant), Mme Monique GARNIER, Mme Janine MARSOT, Mme Frédérique SANVICENTE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Marc LELAIT, Mme Monique PARIS, MM. Patrick GRENTE, Pascal GENISSEL, Alain PHILIPPE, Jacques BISCHOFF, Eric COUPRY (pouvoir à M. Daniel JAMONT), André DUBREUIL, Pierre VITCHEN (pouvoir à M. Alain KERAUTRET), Mme Sylvie JARDIN, M. Michel BIZET.

Secrétaire de séance : M. Philippe GRAND

**N° 2013 /17**

**Objet :  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**

**Implantation d'une  
unité de  
méthanisation**

M. le Président rappelle qu'en 2011, la société Vol-V Biomasse a soumis en Conseil des Maires un projet d'implantation d'une unité de méthanisation à Moul. Après étude technique et économique, ce premier emplacement a été écarté au profit d'une implantation à Bellengreville. La méthanisation permet la production de Biogaz à partir de matières organiques fournies par les agriculteurs, les éleveurs et les industriels. L'énergie est valorisée sous forme de gaz directement utilisé dans les canalisations de transport de GRDF. Les résidus, à valeur agronomique, sont utilisés en agriculture. L'emplacement envisagé à Bellengreville deviendrait une nouvelle zone d'activités.

Conformément aux statuts de Val ès dunes, toute nouvelle zone d'activités créée après 2003 date de naissance de la Communauté de Communes est d'intérêt communautaire.

M. le Président souligne que ce projet qui permet d'obtenir une énergie renouvelable s'inscrit dans une perspective de développement durable qui justifie pleinement son intérêt communautaire.

Il est précisé que l'emplacement proposé par l'entreprise Vol-V Biomasse, ne se situe pas sur le passage de la future déviation Bellengreville-Vimont.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

↳ valide l'emplacement proposé par l'entreprise Vol-V Biomasse comme nouvelle zone d'activités d'intérêt communautaire.



Pour extrait conforme  
Le Président,

Xavier PICHON

PREFECTURE DU CALVADOS  
08 MARS 2013  
COURRIER